

Objektyp: **TableOfContent**

Zeitschrift: **Bulletin technique de la Suisse romande**

Band (Jahr): **88 (1962)**

Heft 25

PDF erstellt am: **08.08.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

<http://www.e-periodica.ch>

BULLETIN TECHNIQUE DE LA SUISSE ROMANDE

paraissant tous les 15 jours

ORGANE OFFICIEL

de la Société suisse des ingénieurs et des architectes
de la Société vaudoise des ingénieurs et des architectes (S.V.I.A.)
de la Section genevoise de la S.I.A.
de l'Association des anciens élèves de l'EPUL (Ecole polytechnique
de l'Université de Lausanne)
et des Groupes romands des anciens élèves de l'E.P.F. (Ecole
polytechnique fédérale de Zurich)

COMITÉ DE PATRONAGE

Président: † J. Calame, ing. à Genève
Vice-président: E. d'Okolski, arch. à Lausanne
Secrétaire: S. Rieben, ing. à Genève

Membres:

Fribourg: H. Gicot, ing.; M. Waeber, arch.
Genève: G. Bovet, ing.; Cl. Groscurin, arch.; E. Martin, arch.
J.-C. Ott, ing.
Neuchâtel: J. Béguin, arch.; R. Guys, ing.
Valais: G. de Kalbermatten, ing.; D. Burgener, arch.
Vaud: A. Chevalley, ing.; A. Gardel, ing.;
M. Renaud, ing.; J.-P. Vouga, arch.

CONSEIL D'ADMINISTRATION

de la Société anonyme du « Bulletin technique »
Président: D. Bonnard, ing.
Membres: Ed. Bourquin, ing.; G. Bovet, ing.; M. Bridel; J. Favre,
arch.; A. Robert, ing.; J.-P. Stucky, ing.
Adresse: Avenue de la Gare 10, Lausanne

RÉDACTION

Vacat
Rédaction et Editions de la S. A. du « Bulletin technique »
Tirés à part, renseignements
Avenue de Cour 27, Lausanne

ABONNEMENTS

1 an	Suisse	Fr. 23.—	Etranger	Fr. 32.—
Sociétaires	»	» 23.—	»	» 28.—
Prix du numéro	»	» 1.60		

Chèques postaux: « Bulletin technique de la Suisse romande »,
N° E 57 75, Lausanne

Adresser toutes communications concernant abonnement, changements
d'adresse, expédition, etc., à: Imprimerie La Concorde, Terreaux 29,
Lausanne

ANNONCES

Tarif des annonces:	
1/1 page	Fr. 320.—
1/2 »	» 165.—
1/4 »	» 85.—
1/8 »	» 42.50

Adresse: Annonces Suisses S. A.
Place Bal-Air 2. Tél. (021) 22 33 28. Lausanne et succursales



SOMMAIRE

Le barrage de Mauvoisin, par O. Rambert et A. Verrey, ingénieurs EPUL à Electro-Watt S. A., Zurich.
Considérations sur l'observation des barrages, par Maurice H. Derron, professeur à l'EPUL.
Actualité industrielle (24). — Bibliographie. — Société suisse des ingénieurs et des architectes. — Avis à nos abonnés.
Documentation générale. — Documentation du bâtiment. — Informations diverses.

LE BARRAGE DE MAUVOISIN ¹

par O. RAMBERT et A. VERREY, ingénieurs EPUL à Electro-Watt S. A., Zurich

Introduction

L'inauguration de l'aménagement hydro-électrique de Mauvoisin a eu lieu le 17 septembre 1958. Il peut paraître superflu que quatre ans après cette inauguration on revienne à cet aménagement dans un article général; toutefois, pour ceux qui ont participé au projet et à la direction des travaux de ces ouvrages importants, pour ceux aussi qui ont lutté pour la réalisation de l'avant-projet de M. Albert Maret, pour ceux enfin qui ont fait admettre l'idée d'un grand barrage voûte au moment où l'on était enclin à ne réaliser en Suisse que des barrages poids (et dans le cas de Mauvoisin le volume de béton supplémentaire aurait été de l'ordre de 50 % par rapport au volume effectivement mis en place pour un barrage voûte), le temps de la construction de Mauvoisin restera marqué de façon toute spéciale. Il est particulièrement indiqué, pensons-nous, de revenir à cet aménagement dans une publication écrite en l'honneur de M. le professeur Alfred Stucky, vu la part importante qu'il a prise lors de l'élaboration du projet du barrage de Mauvoisin, lors du calcul et de la construction comme de la surveillance de cet ouvrage remarquable.

Aperçu historique

Elaboré à partir de 1944, l'avant-projet de l'aménagement des forces hydrauliques de la vallée de Bagnes a été mis au point par la Société Electro-Watt, Entre-

prises électriques et industrielles S. A., Zurich, ce qui a permis de passer à fin 1950 à la réalisation des usines de Fionnay et de Riddes, après que d'importants travaux préliminaires eurent été exécutés. En 1956, les deux centrales ont été mises en service et en 1958 le lac de Mauvoisin a été rempli pour la première fois.

Rappel des caractéristiques principales de l'aménagement de Mauvoisin

L'aménagement de Mauvoisin, dont le coût s'est élevé à 450 millions de francs environ, met en valeur les eaux de la Dranse de Bagne entre Mauvoisin, dans le val de Bagnes, et Riddes, dans la plaine du Rhône, sous une chute totale maximum de 1490 m. Il a été réalisé en deux paliers: Mauvoisin-Fionnay, avec usine souterraine de 127 500 kW sous 474 m de chute; Fionnay-Riddes, avec usine extérieure de 225 000 kW sous 1016 m de chute. Un palier supérieur, ou usine de Chanrion, est en cours de construction; il utilisera la chute comprise entre l'émissaire des glaciers principaux de la rive droite de la vallée de Bagnes et le niveau supérieur du lac de Mauvoisin.

Les concessions ont été accordées pour une durée de quatre-vingts ans; elles englobent un bassin versant

¹ Cette étude est tirée du Recueil de travaux offert au professeur A. Stucky, en hommage de reconnaissance, sur l'initiative de l'Association amicale des anciens élèves de l'Ecole polytechnique de Lausanne, le 27 octobre 1962, l'année de son 70^e anniversaire.